

# AIDE A LA CANTINE ECOLE PUBLIQUE DE NOUMEA

FORMULAIRE DE DEMANDE

à remplir en lettres majuscules



Cette mesure est financée au titre du Dispositif de Solidarité Républicaine (DSR), mis en œuvre dans le cadre du prêt garanti par l'Etat (PGE) accordé à la Nouvelle-Calédonie, remboursé par celle-ci.

## JE SUIS



Je m'appelle

Je suis né(e) le

Je suis né(e) où

suis de nationalité



Madame



Monsieur

DEMANDEUR

.....  
.....  
.....

Mon numéro de téléphone .....

Mon email .....

Française

Etrangère

PARENT 1

PARENT 2

Ma situation professionnelle

En activité

Recherche d'emploi

Au foyer

En activité

Recherche d'emploi

Au foyer

Nom de l'employeur/entreprise (1)

.....

.....

## MON ADRESSE



J'habite où

.....

Boite Postale

.....

Je suis hébergé(e)  Non  Oui

Nom du logeur : .....

## MA SITUATION FAMILIALE



Je suis :  En couple  Marié(e)  Pacsé(e)  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)  Autre : .....

## MES ENFANTS A MA CHARGE

	Son NOM	Son Prénom	Il/elle est né(e) le	Type de garde (1) (si parents séparés)	Nom de son Ecole primaire	Taux handicap	si oui cocher la rubrique		Enfants concernés par la demande
							Aide Bourse	Aide Cafat	
1							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5							<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations éventuelles : .....

Souhaite recevoir par email les informations relatives aux activités proposées par le CCAS de Nouméa

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_







Je signe

(1) si plusieurs employeurs, indiquer le nom du principal employeur (pour lequel vous faites le plus d'heures). Cette information est demandée afin de vous orienter au mieux vers les organismes complémentaires à notre dispositif.

(2) exclusive ou alternée ou autres à préciser

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de votre demande. Pour en savoir plus et pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au CCAS, 20 rue Gallieni, Nouméa ou par e-mail à ccas.dpo@ville-noumea.nc

**Les justificatifs sont à joindre au formulaire complété et signé  
par mail à [ccas.aides.dsr@ville-noumea.nc](mailto:ccas.aides.dsr@ville-noumea.nc)  
ou à l'accueil du CCAS, Annexe Gallieni 1, 20 rue Gallieni (PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES)**

Documents obligatoires	
  <b>ETAT CIVIL</b>  	<input type="checkbox"/> <b>Etat civil du demandeur et de sa famille</b> (1ère demande ou changement de situation depuis la précédente demande) <i>livret de famille ou extrait d'acte de naissance carte nationale d'identité ou passeport certificat d'adoption ou justificatif de délégation d'autorité parentale</i>  <input type="checkbox"/> <b>Nationalité du demandeur et de sa famille</b> (1ère demande) <i>carte nationale d'identité ou passeport et carte de séjour et/ou autorisation de travail</i>  <input type="checkbox"/> <b>Justificatif du mode de garde actuel</b> de l'enfant concerné en cas de parents séparés <i>jugement du tribunal en cas de garde alternée, de délégation d'autorité parentale, placement attestation co-signée en cas de garde à l'amiable</i>
  <b>RESSOURCES</b>	<p><b>En cas de vie maritale, fournir pour les deux parents de l'enfant concerné ou son représentant légal</b></p> <p><b>En cas de garde alternée ou exclusive, fournir pour le parent demandeur de l'enfant concerné ou son représentant légal</b></p> <input type="checkbox"/> <b>Avis d'imposition</b> <i>Demande déposée : - entre le 1er janvier et le 31 août 2026 : les avis d'imposition de 2024 - entre le 1er septembre et le 30 novembre 2026 : les avis d'imposition de 2025 - en cas d'arrivée sur le territoire durant l'année de référence de l'avis d'imposition, fournir en plus les avis d'imposition de métropole ou du pays de provenance</i>  <input type="checkbox"/> <b>Déclaration de revenus de l'année N-1</b> (si changement de situation) <i>En cas de changement de situation du demandeur - transmettre les justificatifs correspondants au changement de situation (attestation demandeur d'emploi, formation, 3 dernières fiches de paie)</i>
<b>AUTRES</b>  	<input type="checkbox"/> <b>Certificat de scolarité dans une école publique située sur Nouméa</b>  <input type="checkbox"/> <b>Attestation de bourse provinciale</b>  <input type="checkbox"/> <b>Carte CEJH</b> pour les enfants porteurs de handicap

<b>Montant de l'aide :</b>	<b>Enfant boursier :</b>	<b>1 800 F / mois sur 7 mois, dégressif si la demande est formulée après le mois de mai.</b>
	<b>Enfant non boursier :</b>	<b>3 900 F / mois sur 7 mois, dégressif si la demande est formulée après le mois de mai.</b>

<b>Barèmes des plafonds de revenus * :</b>	<b>Ressources annuelles avant abattement :</b>
Couple avec 1 ou 2 enfants Famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants	5 400 000 F
Couple ou famille monoparentale avec 3 enfants et plus Famille avec au moins un enfant porteur d'un handicap	6 300 000 F

Sont prises en compte :

- en cas de vie maritale, les ressources des deux parents de l'enfant concerné ;
- en cas de garde alternée, les ressources du parent demandeur de l'enfant concerné \*\*;
- en cas de garde exclusive, les ressources du parent demandeur qui a la charge de l'enfant concerné \*\*.

\* Par ressources, on entend les traitements et salaires, les bénéfices non commerciaux, les pensions, retraites et rentes, les bénéfices industriels et commerciaux, les revenus fonciers, les revenus de source extérieure et les bénéfices agricoles avant abattements et déductions.

\*\* Si l'un ou les deux parents de l'enfant sont remariés, seules les ressources des parents de l'enfant concerné seront prises en compte et non celles des nouveaux époux.